



Mairie de Sepmeries

143, Grand'Rue
59269 SEPMERIES

☎ : 03.27.27.13.92

☎ : 03.27.41.18.57

✉ commune.sepmeries@orange.fr

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté – Egalité – Fraternité

2026'026

Nous, Maire de la Commune de SEPMERIES :

VU le code des collectivités territoriales et notamment les articles L2212-1 et L2213-1,

VU le Code de la Route et notamment les articles R et R44,

Vu la demande de la société Service Rail Route – ZI de la Bergaderie – 01370 Saint Etienne du Bois afin d'effectuer des travaux au passage à niveau n°74 - 59269 SEPMERIES

CONSIDERANT qu'il convient de prendre des mesures pour assurer la sécurité des usagers durant ces travaux à partir du Lundi 8 juin 2026 jusqu'au vendredi 3 juillet 2026 de 7 heures à 18 heures.

ARRETE

ARTICLE 1 : La circulation sera interdite à toutes circulations routières, piétonnes, cycles et bétails dans l'emprise du chantier pendant les horaires de travail du Lundi 8 juin 2026 jusqu'au vendredi 3 juillet 2026 de 7 heures à 18 heures

ARTICLE 2 : La mise en place de la signalisation de jour sera assurée par la société Service Rail Route.

ARTICLE 3 : Le présent arrêté sera affiché à chaque extrémité du chantier, dans le hall de la Mairie et publié.

ARTICLE 4 : Monsieur le Chef de Brigade de Gendarmerie de Le Quesnoy ainsi que tous les agents de la Force Publique placés sous son autorité sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

ARTICLE 5 : Copie du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Commandant de la Gendarmerie de Le Quesnoy,
- Société Service Rail Route – ZI de la Bergaderie – 01370 Saint Etienne du Bois

Fait à SEPMERIES, 20 Mai 2026

Le Maire
SOSZYNSKI Thierry

